

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
17 FEVRIER 2022


Nombre de Membres

En Exercice	13
Présents	9
Votants	13

OBJET : 2022_011DELIB

11. CCAS ET CENTRE SOCIAL.
CHANGEMENT DE NOM DU
SITE WEBENCHERES.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. FRANCINE BARTIER

Envoyé en préfecture le 15/03/2022
Reçu en préfecture le 15/03/2022
Affiché le 
ID : 059-265904003-20220224-15032022D11_AB-DE

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi vingt-quatre février à quatorze heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Francine Bartier, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S.

Étaient présents : M. Joël DUYCK, Maire, Président du C.C.A.S., Mmes Martine BEURAERT-CEUGNART, Marie Françoise BILLIAU, Madame Delphine BOULENGER, Christiane CAPPELLE, Nicole CAMBRON, Marie Josée RUHLAND, Eliane ROBBE M. Sébastien ROUSSELLE, Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Joël BACLET donnant procuration à M. Joël DUYCK, M. Régis DEVEY donnant procuration à Mme Delphine BOULENGER, M. Marc BEZILLE donnant procuration à Mme Nicole CAMBRON, Mme Martine LORPHELIN donnant procuration à Mme Martine BEURAERT.

Absente :

Secrétaire de séance : Mme Marion TUEUX

Monsieur le Président rappelle qu'en sa séance du 04 décembre 2018, le Conseil d'Administration a acté la signature d'un contrat de commissionnement au site Webenchères. Ce site a pour but de :

- Désencombrer les locaux et ainsi optimiser les surfaces de stockage
- Poursuivre une démarche de développement durable en réduisant les rebuts et en offrant une seconde vie à du matériel inutilisé
- Recouvrer les recettes pour de nouvelles dépenses.

Il existe une plateforme de courtage aux enchères par Internet spécialisée pour les collectivités territoriales dénommée « Webenchères » qui permet de vendre, aux enchères en ligne sur Internet, ces objets, au plus offrant, en assurant la transparence et la mise en concurrence des ventes. La commune y a adhéré et vend régulièrement des biens.

Aussi, en avril dernier, Agorastore et Webenchères ont uni leurs expertises pour apporter au quotidien les meilleures solutions pour la revente de nos équipements et véhicules. La phase de migration des plateformes Webenchères vers Agorastore visant à bénéficier de l'ensemble des services proposés par Agorastore, a touché à sa fin.

Au 1^{er} décembre 2021, toutes les ventes ont lieu sur Argorastore. Il n'est donc plus possible de mettre des produits en ligne sur Webenchères.

Le Conseil d'Administration, **à l'unanimité**, autorise le changement de la procédure de vente par internet de matériels et objets réformés au sein du CCAS et autorise son Président à signer toutes pièces nécessaires à l'application de cette procédure.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Président du C.C.A.S.,
Joël DUYCK



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de l'établissement
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.